



Le 4 février 2025 - Communiqué de presse de l'AIM et de ses Partenaires Conférence mutualiste internationale de Bujumbura

Le Mouvement Mutualiste Réuni à Bujumbura Plaide pour la Reconnaissance des Mutuelles dans la Couverture Sanitaire Universelle

Le mouvement mutualiste, rassemblé à Bujumbura, appelle à la reconnaissance des mutuelles de santé en tant qu'acteurs essentiels de l'économie sociale, jouant un rôle clé dans la mise en place de la couverture sanitaire universelle.

« Etant donné que c'est la première fois qu'un tel événement international sur la mutualité se tient dans notre cher pays le Burundi, que les bonnes expériences vécues ailleurs en matière de la couverture santé universelle avec délégation de gestion aux mutuelles de santé soient pour nous une source d'inspiration » - Déo Claude NSHIMIRIMANA, président de la CONAMU

Pendant deux jours, l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) et ses partenaires organisent la Conférence Internationale Mutualiste, sous le thème : « Couverture universelle des soins de santé en Afrique : S'appuyer sur les mutuelles comme acteurs clés de l'économie sociale et solidaire ».

Les 3 et 4 février, plus de 200 participants de 24 pays africains se sont réunis à Bujumbura pour faire le bilan des avancées de la Plateforme de Lomé de l'AIM et de la Déclaration de Dakar.¹ L'objectif est d'explorer comment les mutuelles peuvent être pleinement intégrées aux cadres internationaux de l'économie sociale et solidaire.

En collaboration avec les acteurs du secteur public et les systèmes de santé nationaux, les mutuelles ont le potentiel d'élargir l'accès aux soins et de contribuer activement à la couverture sanitaire universelle. Ce rassemblement marque une étape clé pour leur reconnaissance et leur intégration dans les politiques de santé en Afrique.

Un enjeu majeur pour la santé en Afrique

Selon le Health Policy Watch, moins de la moitié des citoyens africains (52 %) - soit quelque 615 millions de personnes - ont accès aux soins de santé dont ils ont besoin, la qualité des services de santé sur le continent est généralement médiocre et les besoins en matière de planification familiale de la moitié des femmes et des jeunes filles du continent ne sont pas satisfaits.²

¹ Voir: International Association of Mutuals (AIM). *Conference Proceedings: Lomé Platform and Dakar Declaration*. Brussels : AIM, 2022. URL : https://www.aim-mutual.org/wp-content/uploads/2023/07/Dakar-Declaration_Achieving-UHC-for-all_For-a-common-vision-between-mutuals-social-movements-public-authorities-and-economic-actors.pdf

² Voir : *Only Half of Africans Have Access to Health Care*, Health Policy Watch, 2023, <https://healthpolicy-watch.news/only-half-of-africans-have-access-to-health-care/>.



Au Burundi, comme dans les autres pays d'Afrique en général les défis sanitaires existent et requièrent une attention particulière des autorités. Les mutuelles ont prouvé, par leurs actions concrètes ces dernières années, qu'elles peuvent jouer un rôle clé dans l'amélioration de l'accès à la santé, à la prévention, aux services sociaux et de santé, en particulier pour les personnes issues du secteur informel, en articulation ainsi avec les systèmes de santé publique.

Aujourd'hui encore, la majorité de la population des pays africains relève du secteur informel et sa prise en charge par les mutuelles offre une solution adaptée et inclusive.

Trois messages forts du mouvement mutualiste

1. Renforcer la reconnaissance des mutuelles comme piliers de l'économie sociale et solidaire pour faire du droit à la protection sociale une réalité pour tous

Depuis la Conférence de Dakar en 2022, l'AIM et ses partenaires ont intensifié leurs efforts pour faire avancer la Couverture de Santé Universelle (CSU) à travers des initiatives ciblées et des actions de plaidoyer. Les mutuelles, à l'image du Régime national d'assurance maladie du Ghana (NHIS), jouent un rôle crucial dans cet objectif, couvrant déjà 40 % de la population ghanéenne³.

Par le biais de documents de positionnement tels que la Plateforme de Lomé et la Déclaration de Dakar⁴, les mutuelles ont plaidé en faveur d'un soutien renforcé au mouvement mutualiste et ont souligné leur rôle essentiel dans la réalisation de la CSU. Pourtant, malgré ces avancées, des obstacles persistent. Dans 18 pays africains, des cadres juridiques restrictifs freinent le développement des mutualités et limitent leur capacité à offrir une protection sociale efficace et inclusive.⁵

Les récentes résolutions de l'Organisation des Nations Unies (ONU)⁶ et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)⁷ sur l'économie sociale et solidaire appellent les pays à instaurer des

³ Voir: National Health Insurance Authority (NHIA), Ghana. Annual Report 2022. Accra: NHIA, 2023.
URL: <https://www.nhis.gov.gh/reports/annual-report-2022>

⁴ Voir: International Association of Mutuals (AIM). Conference Proceedings: Lomé Platform and Dakar Declaration. Brussels: AIM, 2022. URL : <https://www.aim-mutual.org/wp-content/uploads/2023/07/Dakar-Declaration-Achieving-UHC-for-all-For-a-common-vision-between-mutuals-social-movements-public-authorities-and-economic-actors.pdf>

⁵ Voir: International Labour Organization (ILO), Social Protection in Africa: Review of Legal Frameworks and Challenges (Geneva: ILO, 2022), <https://www.ilo.org/africa/publications>

⁶ Voir: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (DESA). Nouvelle résolution des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire. New York : ONU, 2023.
URL: <https://www.ilo.org/resource/ilc/110/resolution-concerning-decent-work-and-social-and-solidarity-economy>

⁷ Voir: Organisation Internationale du Travail (OIT). Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire. Genève : OIT, 2022. URL : <https://www.ilo.org/resource/ilc/110/resolution-concerning-decent-work-and-social-and-solidarity-economy>.



cadres réglementaires favorables, permettant à ce secteur de prospérer. Dans ce contexte, il est impératif de reconnaître pleinement les mutuelles comme des piliers de l'économie sociale et solidaire, et de les intégrer dans les politiques publiques aux niveaux régional, national et continental. Cette reconnaissance est essentielle pour garantir leur durabilité et leur croissance, et ainsi faire du droit à la protection sociale une réalité pour tous.

2. Doter les mutuelles d'un cadre d'exercice leur permettant pleinement d'être les moteurs de la couverture santé universelle

Dans de nombreux pays, les mutuelles ont joué un rôle clé dans l'élaboration de lois sur la protection sociale et la couverture santé universelle (CSU). Pierre angulaire de l'économie sociale et solidaire, elles incarnent des valeurs de solidarité, de non-lucrativité et de gouvernance démocratique, qui en font des acteurs incontournables des systèmes de santé inclusifs.

Leur proximité avec les citoyens et leur capacité à couvrir aussi bien les travailleurs du secteur formel que ceux du secteur informel leur permettent d'assurer un accès équitable aux soins de santé. Au Burkina Faso, par exemple, les mutuelles offrent une micro-assurance à 500 000 travailleurs informels⁸, jouant ainsi un rôle essentiel dans la protection des populations les plus vulnérables.

Toutefois, pour que ces organisations puissent pleinement remplir leur mission, elles ont besoin d'un cadre juridique solide et de moyens adéquats. Des exemples comme le Projet de Loi marocaine sur l'économie sociale (2021)⁹ démontrent l'importance d'un environnement institutionnel favorable pour le développement des mutualités. De plus, l'investissement dans la formation et l'éducation des mutualistes est indispensable pour renforcer leur efficacité. L'expérience de l'Éthiopie, où 40 000 agents de vulgarisation sanitaire ont été formés¹⁰, illustre l'impact positif de telles initiatives sur l'extension de la couverture santé.

En dotant les mutuelles de cadres législatifs et financiers adaptés, les États peuvent les reconnaître pleinement comme des moteurs de la CSU, leur permettant ainsi de contribuer activement aux stratégies nationales de protection sociale et de garantir l'accès aux soins pour tous.

3. Obtenir un engagement politique des gouvernements et institutions internationales et un soutien pérenne

⁸ Voir: International Labour Organization (ILO). Social Protection for Informal Workers in Africa: Case Studies from Burkina Faso. Geneva: ILO, 2021. URL: [ILO Burkina Faso Study](https://www.ilo.org/public/libdoc/iloorg/2021/05/210505fr.pdf)

⁹ Voir: Socioeco. Law No. 21-18 on the Social and Solidarity Economy – Morocco. 2021. https://www.socioeco.org/bdf_fiche-legislation-140_it.html

¹⁰ Voir: Federal Ministry of Health, Ethiopia. Health Sector Transformation Plan II (2020–2025). Addis Ababa: FMOH, 2020. URL: <https://arm.moh.gov.et/wp-content/uploads/2023/10/HSTP-II-MTR-final-report.pdf>



Les gouvernements tardent encore à mettre en place des mécanismes d'incitation à l'adhésion obligatoire, en particulier dans le secteur informel. Cette absence de cadre contraignant limite l'adhésion aux mutuelles de santé et freine leur expansion. Pourtant, des innovations comme la plateforme kényane M-Tiba, qui sert déjà 4 millions d'utilisateurs¹¹, montrent qu'il est possible d'intégrer des solutions numériques pour élargir l'accès aux soins.

L'extension de la protection sociale est une priorité stratégique : d'ici 2030, elle pourrait sortir 140 millions d'Africains de la pauvreté¹². Cependant, pour que cela devienne une réalité, un engagement politique fort des gouvernements et des institutions internationales est indispensable. Des initiatives telles que le Paquet d'investissements Global Gateway Afrique-Europe, qui prévoit un financement de 150 milliards d'euros¹³ pour soutenir la transformation et le renforcement des systèmes de santé en Afrique, illustrent le potentiel des collaborations internationales pour améliorer l'accès aux soins et la protection sociale sur le continent.

Le mouvement mutualiste est prêt à accroître sa visibilité et son impact. La conférence d'aujourd'hui met en lumière son dynamisme, son professionnalisme et ses actions concrètes sur le terrain. Pour garantir leur efficacité et renforcer leur portée, les mutuelles s'associent avec des centres de santé communautaires, facilitant ainsi l'accès aux soins pour les populations défavorisées. Elles s'engagent également dans diverses initiatives, telles que la Journée de la Femme Mutualiste, la formation de médecins-conseils et l'appui aux mesures de promotion de la santé.

Pour pouvoir garantir un accès à des soins de santé de qualité et abordable, le mouvement mutualiste demande aux décideurs politiques et internationaux :

- 1) La reconnaissance des mutualités aux côtés des coopératives dans les résolutions internationales sur l'économie sociale et solidaire.
- 2) La mise en œuvre et le renforcement de dispositifs légaux reconnaissant les mutuelles de santé et leurs spécificités. Ces dispositifs doivent être mis en place par des mesures d'application, garantissant ainsi la viabilité de mutuelles du point de vue institutionnel, technique, financier et fonctionnel.
- 3) L'instauration et la mise en œuvre effective de mécanismes d'adhésion obligatoire à la couverture sanitaire pour l'ensemble de la population, reposant sur un processus évolutif.
- 4) La gestion et l'organisation de la couverture sanitaire universelle (CSU) reposant sur une délégation de gestion confiée aux mutuelles par l'État.

¹¹ Voir: International Labour Organization (ILO). Emerging Insight: A Digital Health Wallet to Help Millions of Kenyans Access Healthcare. 2022. <https://www.ilo.org/resource/article/emerging-insight-digital-health-wallet-help-millions-kenyans-access>

¹² Voir: United Nations Economic Commission for Africa (UNECA). Social Protection and Poverty Reduction in Africa. Addis Ababa: UNECA, 2022. URL: [UNECA Social Protection Report](https://www.uneca.org/publications/social-protection-and-poverty-reduction-africa)

¹³ Voir: European Commission. *Global Gateway Africa-Europe Investment Package: Strengthening Health Systems and Social Protection in Africa*. Brussels : EC, 2024 URL : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_1563



5) Le financement durable de la couverture maladie universelle fondé sur les principes de solidarité,

La Conférence mutualiste internationale de Bujumbura vient à un moment crucial pour demander au décideurs politiques de reconnaître les mutuelles comme acteurs incontournables de la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique. Face aux défis persistants en matière d'accès aux soins, les mutualistes appellent à un engagement politique fort et à la mise en place de cadres juridiques et financiers adaptés. Seule une action concertée des États, des institutions internationales et des acteurs de l'économie sociale et solidaire permettra de garantir une protection sociale durable et inclusive pour tous.

Contact pour la presse :

charlotte.taillon@aim-mutual.org

+358453446860